

FRANÇOISE DUMONT,
présidente de la LDH

L'urgence d'un renouveau démocratique

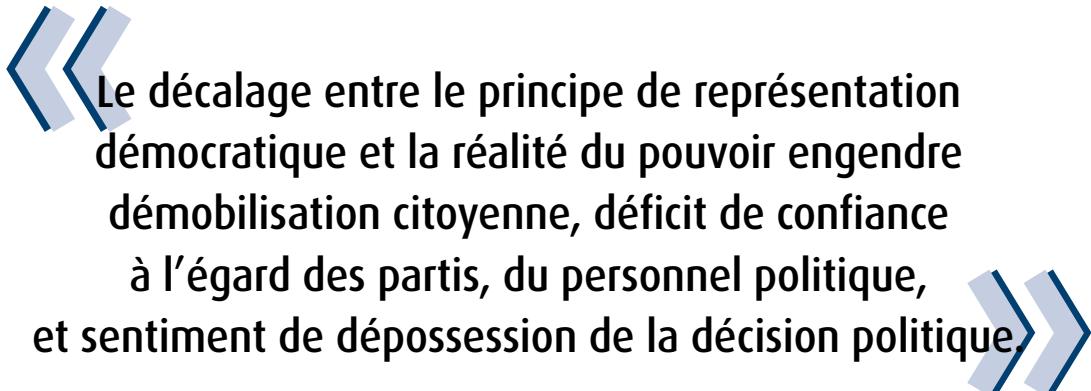
La France a les nerfs à vif. L'horreur suscitée par l'attentat dont ont été victimes à leur domicile les deux policiers de Magnanville a réveillé l'angoisse qui nous a déjà envahis à deux reprises en 2015. Une fois de plus, chacun-e a pu mesurer sa vulnérabilité face à la barbarie. Au-delà de ce nouveau drame, la tension qui règne dans ce pays est d'abord liée au projet de loi travail, adopté par le biais d'une nouvelle utilisation du 49.3 et donc après interruption du processus parlementaire. L'opinion publique continue pourtant d'y être opposée, toujours convaincue qu'il est moins facile pour des salariés de négocier directement avec un employeur dont ils sont les subordonnés que de confier la défense de leurs intérêts, quand cela est nécessaire, à un représentant syndical qui intervient au niveau d'une branche. Toute la « pédagogie » du monde aura bien du mal à démontrer le contraire.

Depuis le mois de mars, les manifestations se succèdent avec une participation qui, globalement, perdure, mais l'opposition à la loi a pris aussi d'autres formes : grèves tournantes, occupations de lieux de travail, coupures d'approvisionnement en essence... Ont donc ressurgi les innombrables clichés sur « *les Français pris en otage* » et l'utilisation récurrente de micros-trottoirs censés montrer l'exaspération du « *peuple* », mais qui représentent surtout le degré zéro du journalisme. Jour après jour, les incidents se multiplient, à Paris comme en province, avec une guerre des images entretenue par les médias et les réseaux sociaux. Si les violences de groupuscules en marge des

manifestations sont inacceptables, elles ne peuvent servir de prétexte pour occulter la force du mouvement et faire oublier que les plaintes à l'encontre de forces de police, certes beaucoup sollicitées avec les multiples prorogations de l'état d'urgence, se multiplient, et que le Défenseur des droits a été saisi à plusieurs occasions. Les violences éclatent entre la police et des groupes qui cherchent l'affrontement mais aussi à l'encontre de manifestants pacifiques, de journalistes, de photographes...

Le maintien de l'ordre en question

Devant une telle situation, nous avons demandé à plusieurs reprises la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire. Les fondements mêmes de notre demande ne sont pas tant de dénoncer les pratiques individuelles des policiers – lesquelles doivent être sanctionnées quand elles sont avérées – que de mettre à jour les stratégies de maintien de l'ordre mises en place par les pouvoirs publics. Pour désamorcer cette escalade de la violence, ce gouvernement menace d'interdire les manifestations et, dans une curieuse inversion des choses, il feint d'ignorer que la responsabilité de l'ordre public incombe aux pouvoirs publics et non pas aux organisations syndicales. Pourtant, des logiques d'apaisement et de désescalade existent et sont mises en œuvre dans plusieurs pays européens. Les lanceurs de balle, grenades et autre armes intermédiaires susceptibles de blesser ou de tuer



Le décalage entre le principe de représentation démocratique et la réalité du pouvoir engendre démobilisation citoyenne, déficit de confiance à l'égard des partis, du personnel politique, et sentiment de dépossession de la décision politique

ne sont pas utilisés en Allemagne. Il en va de même en Suède, au Danemark, en Angleterre, aux Pays-Bas et en Suisse romande.

Démocratie représentative, démocratie participative
Le décalage entre le principe de représentation démocratique et la réalité du pouvoir engendre démobilisation citoyenne, déficit de confiance à l'égard des partis, du personnel politique, et sentiment de dépossession de la décision politique. Le FN fait son miel de cette situation et, scrutin après scrutin, la progression des taux d'abstention met en évidence l'urgence de travailler à un meilleur fonctionnement de la démocratie représentative. La démocratie apparaît bien comme un enjeu central de la période qui s'ouvre devant nous mais elle a besoin des femmes, des jeunes, des étrangers, de toutes celles et de tous ceux qui la font vivre au quotidien. Il est donc grand temps que nos institutions s'ouvrent à cette diversité, et l'octroi du droit de vote aux étrangers, en plus d'être juste, participe de cette nécessité.

Mais si elle se légitime dans les urnes, la démocratie se nourrit d'échanges, de confrontations, d'expertises et de toutes sortes d'initiatives, dans lesquels le mouvement associatif joue souvent un rôle essentiel. Démocratie représentative et démocratie participative ne s'opposent pas, elles ont besoin l'une de l'autre, et cela à tous les niveaux des décisions publiques. Un peu partout, des citoyen-ne-s expérimentent avec succès des procédures visant à les articuler,

sans rien sacrifier ni au sérieux des débats, ni à la responsabilité des élus. Les réseaux sociaux, les médias se font souvent l'écho de ces initiatives et le succès d'un film comme *Demain* traduit une aspiration partagée à plus d'horizontalité dans les prises de décision. Il convient d'y être attentif. De la même façon que la démocratie a besoin de participation, elle a besoin de ce qu'on appelle les « corps intermédiaires » et de contre-pouvoirs.

Réduire la distance avec le système politique
Il est, en France, des forces qui s'efforcent de raboter chaque jour un peu plus les lois protectrices des travailleurs. Face à cela, les campagnes orchestrées contre certains syndicats, accusés de ne défendre que des minorités protégées par leur statut, la répression dont sont victimes certains responsables syndicaux, ne sont pas de bons signaux pour l'avenir. Il y a quelque hypocrisie à venir ensuite regretter le faible taux de syndicalisation en France, ou les impasses dans lesquelles s'enlise le dialogue social.
Il est urgent de réduire la distance qui sépare aujourd'hui le système politique de la société civile, de faire évoluer la démocratie instituée pour lui redonner un enracinement vivant dans les pratiques civiles et sociales. C'est seulement au prix d'un renouveau démocratique que celle-ci retrouvera une effectivité porteuse d'avenir partagé, et la Ligue des droits de l'Homme poursuivra ses efforts pour y contribuer. ●